Lundi 26 septembre

MOTION
déposée par le groupe Droite Unie de l'Oise

Le gouvernement a annoncé le démantèlement du camp de migrants de Calais, constitué depuis plusieurs années. Pour cela, le Ministre de l'Intérieur et le Garde des Sceaux envisagent d'installer les personnes déplacées sur l'ensemble du territoire national. C'est, en soi, une aberration puisqu'elles souhaitent à l'évidence rejoindre le Royaume-Uni.

Malgré les déclarations du Ministre de l'Intérieur dans un courrier adressé à Dominique Bussereau, Président de l'ADF, les collectivités, et le Conseil départemental de l'Oise en particulier, n'ont toujours pas été informées des intentions précises du gouvernement, et encore moins consultées.
Or, des informations, pour le moins préoccupantes, sur l'installation de centres dans l'Oise circulent en ce moment.

Cette absence de dialogue est d'autant plus inacceptable que notre collectivité sera nécessairement appelée à contribuer une nouvelle fois :

- Directement pour l'accueil des mineurs étrangers dits isolés ; au-delà de la question financière, les foyers de l'Oise, déjà saturés, ne disposent pas de places pour accueillir ces personnes
- A moyen terme pour l'aide sociale des migrants qui ne manqueraient pas de s'installer durablement, sans pour autant disposer des moyens de subvenir à leurs besoins

Le Conseil départemental, qui doit déjà faire face à la baisse des dotations et à des hausses de dépenses obligatoires décidées unilatéralement par le gouvernement, rappelle qu'il n'est pas en mesure d'accueillir dans l'Oise ces personnes dépendantes de la solidarité nationale.

Subsidiairement, le Conseil départemental demande à être informé dans les meilleurs délais des intentions de l'Etat pour l'Oise. Les Oisiens qu'il représente ont le droit d'être informés de projets qui pourront à l'évidence impacter leur quotidien.

Enfin, le Conseil départemental indique que cette situation est d'autant plus inacceptable que la question de la prise en charge des mineurs étrangers dits « non accompagnés » n'est toujours pas réglée ; les courriers envoyés par le Président du Conseil départemental au Garde des Sceaux et au Ministre des Familles n'ont pas obtenu de réponse à la hauteur des enjeux. L'Oise devra ainsi faire face à ce titre à une charge supplémentaire de l'ordre de 3 M€ en 2016.

Motion votée adoptée par le FN et la majorité républicaine

Groupe socialiste et communiste votent contre